

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 419

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 19

À la fin de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« ressources, de logement ou de séjour régulier préalable »

les mots :

« durée préalable de séjour régulier, de ressources ou de logement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.